

Image not found or type unknown



paiement de la pension alimentaire

Par **thierry59380**, le **02/11/2011** à **14:55**

bonjour,
je paie actuellement une pension alimentaire à mon ex femme
ma fille qui vient d'avoir 18 ans souhaite que je lui verse directement cette pension et non plus
à mon ex
puis je le faire sans faire de procédure ou au contraire y a-t-il une procédure à suivre

cordiales salutations
merci
bordage thierry